



MAIRIE de BAGARD

159, Route d'Alès - 30140 BAGARD

Envoyé en préfecture le 19/12/2022
Reçu en préfecture le 19/12/2022
Publié le 
ID : 030-213000276-20221215-2022_12_05-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quinze du mois de décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bagard, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Thierry BAZALGETTE, Maire.

Etaient présents :

BAZALGETTE Thierry, BENIRBAH Dahbia, ROUSSEL Yves, VEZY Anne, BINAND Marianne, MAURIN Daniel, LOBIER Monique, FRONT Marie-Joséphine, MAZY Annie, MAZUC Chantal, ANESI Joëlle, BERNARD Clémence, GAY Sandrine, CLAUZEL Cyril, DESTRUEL Benjamin.

Absents : MAERTEN David, HAUTION Jean-Michel, BENOI Bruno, TALARON Christophe, FREVILLE Franck, SOENEN Bernard, CARLE Pierre,

Procurations : de M. HAUTION à M. MAURIN, de M. BENOI à M. ROUSSEL, de M. TALARON à M. BAZALGETTE, de M. FREVILLE à Mme MAZY

Conformément à L'article L 2121-15 du CGCT **Mme Anne VEZY** est désignée à l'unanimité comme secrétaire de séance.

2022_12_05 : Décision modificative.

Rapporteur : Thierry BAZALGETTE

M. le Maire indique que des achats non prévus sont nécessaires d'ici la fin de l'année. Ce sont notamment un container, du mobilier pour les cantines, ...

Les crédits prévus au Budget Primitif sont insuffisants. Il propose donc les virements de crédits suivants :

Dépenses en moins	Dépenses en plus
9004/2312 Accessibilité 4 800 €	9123/2184 Mobilier 18 200 €
9122/2315 Installation fibre 12 000 €	
9121/2182 Achat de véhicule 1 400 €	
9111/2184 Autre matériel et mobilier 2021 3 700 €	9123/21578 Matériel et outillage de voirie 3 700 €

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le

SLOW

ID : 030-213000276-20221215-2022_12_05-DE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et l'unanimité (19 voix pour) a
Décide de procéder aux virements de crédits tels que présentés dans le tableau ci-dessus.

Fait et délibéré, les Jour, Mois et An susdits.
Au registre sont les signatures. Le Maire : Thierry BAZALGETTE

A blue circular stamp of the Mayor of Bagard, Gard, is centered on the page. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Thierry BAZALGETTE'. The signature is written in a cursive style and extends horizontally across the stamp.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.